

Formateur Régional Voile

Formation financée par le FIAF à 100%

LIEU ET DUREE

Lieu : CISE (Koutio, Dumbéa) et CNC (Nouméa)
pour la pratique

Horaires (par jour) :

Dates de la session : 02 au 05 octobre 2023

- **Lundi** : 10h-12h30/14h-18h30
- **Mardi** : 9h30-12h30/14h-18h30
- **Mercredi** : 9h30-12h30/14h-18h30
- **Jeudi** : 9h-13h

Durée (heures et jours) : 28h par stagiaire

- 26h00 de formation en présentiel sur 4 jours
- 2h de suivi par stagiaire (à planifier avant le 15 avril 2024)

PUBLIC

Salarié.e. s du secteur privé travaillant en tant que moniteur. trice de voile dans un club de voile sur le territoire et détenteur. trice. s. d'un BPJEPS-Voile ou autres titres diplômés ou qualification permettant l'encadrement de la voile contre rémunération.

PRE-REQUIS

Cf règlement national des formations / et certification de la FFVoile

Le/la candidat-e à la qualification de « Formateur Régional FFVoile » doit :

- Être titulaire du Moniteur FFVoile ou du CQP d'AMV ou CQP initiateur voile ou les titulaires d'un diplôme ou d'une qualification jugée équivalente ou supérieure de type BEES1° ou BPJEPS Voile
- Justifier d'au minimum 3 saisons d'encadrement,
- Être âgé-e de 18 ans minimum
- Détenir une licence « club FFVoile » mention « compétition » ou « pratiquant »

Au-delà de ces prérequis de l'autorité certificatrice le contexte spécifique de réalisation de cette formation pour le compte du FIAF en Nouvelle Calédonie induit les obligations suivantes :

- Salarié(e) d'un club de voile en Nouvelle-Calédonie
- Engagement du/de la salarié.e à suivre le cursus de formation
- Engagement de l'employeur à libérer son/sa salarié. e pour la réalisation de la formation
- La formation se déroule obligatoirement sur temps de travail et est adaptée aux contraintes du secteur.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation doit permettre aux participants d'acquérir des compétences d'encadrement d'une formation de moniteur de voile saisonnier* et d'assurer le lien entre la formation initiale des moniteurs à l'enseignement de la voile et leur contribution à l'animation sportive des clubs.

Le/la formateur/trice régional(e) peut former des moniteurs sur l'ensemble des Unités de Compétences Capitalisables (UCC) mais ne peut valider que les UCC n° 2 à 5. Il /Elle peut évaluer l'UCC n°1 sous couvert du Formateur/trice National FFVoile référent.

- Il / Elle exerce la fonction de formateur tuteur en situation d'encadrement, assume la responsabilité technique et pédagogique de l'encadrement tout en restant sous l'autorité du Responsable Technique Qualifié de la structure d'accueil. Certifie les compétences finales attendues pour le diplôme correspondant à ses prérogatives.

- Il / elle organise, encadre et assure la responsabilité des stages de formation technique et/ou pédagogique en auto-encadrement tout en restant sous l'autorité du Responsable Technique Qualifié de la structure d'accueil. Il/Elle certifie les connaissances ou les compétences attendues pour le diplôme correspondant à ses prérogatives

Objectifs opérationnels :

A l'issue de la formation, les participant(e)s seront capables de :

• Maîtriser les fondamentaux de la démarche d'enseignement :

- Concepts clefs : les projets de navigation / les niveaux d'autonomie / les domaines de compétence.
- Utilisation des outils : carte de progression et livret de certification / Manuel et DVD Enseigner la voile.
- Mettre en place des situations de certification des niveaux FFVoile.

• Connaître la démarche de formation :

- Concepts clefs : les domaines de compétences / les UCT et les UCC / les modalités de certification / les différents rubans pédagogiques.
- Utilisation des outils : Livret de formation du moniteur / Mallette du formateur / FFVoile Multimédia.

• Mettre en place et animer des séquences collectives (en salle et sur l'eau) de formation de moniteur fédéral portant sur les 6 UCC :

- Faire expérimenter aux moniteurs stagiaires des situations de formation autour des objectifs fondamentaux de la démarche d'enseignement notamment.
- Faire émerger un projet de navigation et mettre en place une séance s'y référant (Sensation/Performance/Exploration).
- Maîtriser le processus d'analyse technique et diversifier ses modes d'intervention (démontrer, expliquer, proposer un exercice...).
- Analyser les conduites en référence à la carte progression.

• Assurer le tutorat des moniteurs stagiaires lors de leur intervention avec un public réel de pratiquants.

• Évaluer les UCC de la formation de moniteur fédéral et certifier les UCC 2 à 5.

CONTENU

Jour 1 – CISE Dumbéa

- Présentation des objectifs opérationnels et pédagogiques de formation
- Définition d'un formateur et d'un tuteur
- Jeu de rôles en tant que tuteur
- Modalités d'organisation et d'intervention lors d'ateliers avec des moniteurs stagiaires
- Prise en main de la carte de progression FFVoile et du livret de certification FFVoile

Jour 2 - CNC Nouméa

- Mise en situation tutorale sur l'eau (bateau collectif, double ou solo)
- Analyse de l'action tutorale menée
- Construction de la future formation des moniteurs stagiaires : articulation des différentes unités de compétences visées et évaluées
- Mise en place d'un TP pour des moniteurs stagiaires
- Découverte et individualisation des outils numériques du formateur régional FFVoile

Jour 3 - CISE Dumbéa

- Certification des moniteurs stagiaires
- Construction d'une carte de progression en groupe
- Construction d'une situation de formation avec les outils de la mallette du formateur
- Étude de cas d'une action tutorale réelle déjà réalisée
- L'UC pédagogique – faire progresser les pratiquants
- Exploration des outils numériques Formation de la FFVoile

Jour 4 - CISE Dumbéa

- Bilan de formation par écrit
- Présentation des plateformes de formateur

Suivi post formation : 2 X 1h d'entretien à programmer selon le cadre d'emploi du stagiaire

- État des lieux des actions de tutorat - difficultés éventuelles rencontrées - suites à donner
- État des lieux des actions de formateur et difficultés éventuelles – suites à donner
- Utilisation de la mallette du formateur régional en situation réelle
- Projection sur des actions de formation interne au club ou au niveau territorial

Modalités du suivi :

- Si observation en situation réelle sur le lieu de travail → le suivi sera en format 1x2h.
- Auquel cas, le suivi sera individualisé et programmé à distance sous le format 2x1h.

FORMATEURS

Coordinateur pédagogique et Formateur Principal : Monsieur Max Aurélien LE METAYER/N°DFPC : 2023/1533

- ✓ Domaines de spécialités : 333 - Enseignement, formation / 411 - Pratiques sportives.
- ✓ Ancien cadre technique de la Fédération France de Voile, Formateur National FFVoile et Jury de différentes formations de type BPJEPS et évaluateur FFVoile

Formateur adjoint et responsable de la formation pour l'OF : Monsieur Yan BOUVERNE/N°DFPC 2020/0582

- ✓ Domaines de spécialités : 333 - Enseignement, formation/335 - Animation culturelle, sportive et de loisirs/411 - Pratiques sportives
- ✓ Ancien cadre technique de la Fédération France de Voile, ex formateur national FFVoile et Jury de différentes formations de type BPJEPS et évaluateur des niveaux de pratiques FFVoile

Formateur adjoint : Monsieur Felipe MINIER/N°DFPC : 2020/0568

- ✓ Domaines de spécialités 333 - Enseignement, formation / 411 - Pratiques sportives :
- ✓ Formateur agréé en exercice- DEJEPS VOILE et Formateur Régional FFVoile

Formateur adjoint : Monsieur Cyril LAOUADI /N°DFPC : 2020/0728

- ✓ Domaines de spécialités 333 - Enseignement, formation / 411 - Pratiques sportives :
- ✓ Formateur agréé en exercice et coordinateur pédagogique de différentes formations BPJEPS sur le territoire

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Méthodes :

- Travail collaboratif en sous-groupes
- Mises en situation réelles de tutorat, jeux de rôles
- Présentation des productions d'ateliers sur Klaxoon
- Animations tutorales sur l'eau en activité (en voile sur support réel)
- Travail personnel le soir avec restitution le matin
- Synthèse des formateurs
- Étude de cas réel
- Présentation des dispositifs de formation par les formateurs

Outils :

- TP (qui suis-je ? Méli-mélo en 2groupes, construire une situation de formation)
- La carte de progression FFVoile
- Le livret de certification des niveaux FFVoile
- Le livret de formation du stagiaire MF
- La planchette tuteur
- Les outils numériques : espace dédié sur la plateforme CLACO

LIVRABLES

L'organisme de formation utilisera en tant que livrables soit les outils que le FIAF NC met à sa disposition, soit les outils qu'il a construits dans le cadre des BPJEPS soit des supports qui sont la propriété de la FFVoile qui ne seront diffusés que si la mise en place de la formation est confirmée et conventionnée.

Liste des supports de formation :

- Accès à la plateforme dédiée des formateurs régionaux FFVoile : vidéos, quiz, questionnaires, animations autour du métier de MF et de tuteur
- Les vidéos FFVoile d'analyse et de présentation de l'activité de tuteur et de moniteur fédéral
- Les flash cards pour l'analyse des niveaux techniques FFVoile
- Power Point « le tutorat de moniteurs débutants (cf. Philippe Delhaye) »

La formation débouche (après évaluation positive) sur une certification FFVoile valant qualification (ou actualisation de la qualification tous les 4 ans) de formateur régional FFVoile.

Cette certification est enregistrée sur le fichier national des certifications FFVoile

A l'issue de la formation les stagiaires recevront une attestation de formation à minima sur le modèle du FIAF. Une copie de cette attestation sera adressée à l'employeur

Un bilan de la formation sera établi pour les parties prenantes suivantes :

- FFVoile en tant qu'autorité certificatrice
- FIAF en tant qu'organisme financeur de la commande
- Ligue calédonienne de voile en tant qu'autorité requérante

EVALUATIONS

A l'issue de la formation initiale de 24 heures minimum, le formateur certifie le candidat à partir :

- D'une évaluation continue de son engagement et adhésion à la démarche d'enseignement et de formation
- Et d'une épreuve certificative de la maîtrise des fondamentaux des démarches d'enseignement et de formation des moniteurs.

Rattrapage : 2 évaluations de rattrapage maximum seront envisagées.

Elles seront programmées en accord avec le stagiaire dans une période de 3 mois post formation afin que le stagiaire puisse s'inscrire dans l'évaluation à froid des 6 mois requises par le FIAF.

L'évaluation à chaud du FIAF sera incluse dans la dernière demi-journée de formation avant la certification afin que l'appréciation des stagiaires ne soit pas influé par les résultats.